

## QUESTIONNAIRE

« Consultation nationale sur les attentes des élus locaux  
en matière de décentralisation »

DELEGATION  
AUX COLLECTIVITES  
TERRITORIALES  
ET A LA  
DECENTRALISATION

*La crise sanitaire a révélé au grand jour un certain nombre de dysfonctionnements dans l'action des administrations. Cette période est l'occasion d'en tirer les premières conclusions et de préparer des pistes pour l'avenir.*

*Si de nombreuses difficultés préexistaient à la crise, comme le retrait, dans les territoires, de l'État et de ses services, l'inflation de normes entravant l'action des élus, les chevauchements de compétences entre État et collectivités... la situation sanitaire en a fait émerger d'autres et a montré un très fort besoin d'amélioration de l'efficacité de l'action publique au service des Français.*

*Comment renforcer le rôle des élus dans la gouvernance des agences régionales de santé, des EHPAD ou de la médecine scolaire ? Faut-il adapter la répartition des compétences communes-intercommunalités en fonction des réalités locales ? Les lois nationales doivent-elles pouvoir être adaptées aux spécificités des territoires ? Quelles sont les pistes pour simplifier les normes applicables aux collectivités territoriales ?*

*La délégation du Sénat aux collectivités territoriales lance aujourd'hui cette consultation auprès des élus pour recueillir vos avis sur les pistes à privilégier pour rendre plus efficace l'action publique. **L'objectif de cette consultation est de connaître vos attentes en matière de renforcement de l'action publique au moment où les projets gouvernementaux en la matière semblent bloqués.***

Françoise GATEL

Présidente de la délégation du Sénat aux collectivités territoriales

### A. VOTRE MANDAT

a) **Indiquer le numéro de votre département :**

b) **Quel mandat détenez-vous ? (Liste - plusieurs réponses possibles) :**

- Maire
- Adjoint au maire
- Conseiller municipal
- Président ou vice-président d'un EPCI
- Élu intercommunal
- Président ou vice-président d'un conseil départemental
- Président ou vice-président d'un conseil régional
- Conseiller départemental
- Conseiller régional

*Si oui à l'une de ces 3 questions,  
affichage de la question c)*

*Si oui à l'une de ces 2 questions,  
affichage de la question d)*



**c) Si vous êtes élu municipal, quelle est la population de votre collectivité ?**

- moins de 1 000 habitants
- entre 1 000 et 10 000 habitants
- entre 10 000 et 50 000 habitants
- entre 50 000 et 100 000 habitants
- plus de 100 000 habitants

**d) Si vous êtes élu intercommunal, quelle est la population de votre EPCI ?**

- moins de 15 000 habitants
- entre 15 000 et 30 000 habitants
- entre 30 000 et 50 000 habitants
- entre 50 000 et 100 000 habitants
- entre 100 000 et 300 000 habitants
- plus de 300 000 habitants

**B. VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE LA DÉCENTRALISATION**

**Dans ses [50 propositions du Sénat pour le plein exercice des libertés locales](#) rendues publiques par Gérard Larcher, Président du Sénat, le Sénat fait un certain nombre de propositions sur lesquelles la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales souhaiterait recueillir votre sentiment.**

**1. Les 50 propositions du Sénat et la commission d'enquête sénatoriale sur le COVID-19 recommandent de confier à un élu la présidence du conseil de surveillance des agences régionales de santé (ARS) et de rééquilibrer la composition de cette instance en faveur des représentants des territoires. Êtes-vous d'accord avec cette proposition ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

**2. Seriez-vous favorable à ce que les élus locaux puissent adapter la répartition des compétences communes-intercommunalités en fonction des réalités locales ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

**3. Le Sénat, tirant les leçons de la crise sanitaire, propose que le préfet de département soit la seule autorité de décision, pour l'État, dans le département, y compris sur les agences (ADEME, ANAH...). Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec cette affirmation ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion



4. **Dans une volonté de simplification et d'amélioration du service rendu, seriez-vous favorable à ce que le pilotage des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ainsi que celui de la médecine scolaire soit confié aux seuls départements ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

5. **Seriez-vous favorable, pour renforcer le pouvoir réglementaire des collectivités locales, à ce que les décrets du Gouvernement ne puissent intervenir dans les domaines de compétence des collectivités territoriales sans habilitation spécifique du Parlement ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

6. **Seriez-vous favorable à ce que les lois nationales puissent être adaptées aux spécificités des territoires, sur la base du volontariat de ces derniers ?** (*Exemple 1 : les départements peuvent par exemple décider de modifier les limitations de vitesse sur l'ensemble du réseau routier. Exemple 2 : les régions pourraient par exemple conduire une politique universitaire, notamment en fixant les droits d'inscriptions à l'université sur leur territoire*).

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

7. **Seriez-vous favorable à ce que la loi puisse confier, sur la base du volontariat, des compétences différentes à des collectivités territoriales de même catégorie dans le cadre d'une expérimentation ?** (*Exemple : la loi pourrait par exemple confier à un département l'ensemble de la gestion du réseau routier, qu'il soit national ou départemental, ou à une région la gestion des lycées et collèges, ou encore la compétence de l'enseignement supérieur*).

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

### **C. VOTRE AVIS SUR LA SIMPLIFICATION DES NORMES**

8. **Selon vous, est-il important d'intégrer aux programmes de formation des élèves fonctionnaires (ENA...) des modules en matière de simplification législative, réglementaire et administrative ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion



9. Pensez-vous utile de mettre en ligne une base de données complète, régulièrement actualisée, de l'état du droit et des procédures applicables dans les domaines concernés par les projets locaux (urbanisme, commande publique, protection du patrimoine, archéologie, environnement...)?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

10. Pour améliorer la qualité du dialogue entre État et collectivités, plusieurs rapports ont proposé l'instauration auprès du préfet de département d'une instance de concertation\*, composée de représentants des services de l'État et des collectivités locales, pouvant être saisie de tout différend sur l'interprétation d'une norme, exprimer une position unique de l'État sur des projets complexes (urbanisme...) pour éviter aux élus d'être confrontés à une multitude de services différents aux positions parfois incompatibles et permettre une conciliation éventuelle. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec cette proposition ?  
(\*Cette instance se substituerait à une commission existante)

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

11. Pensez-vous qu'il faille obliger le Gouvernement à tenir compte d'un avis défavorable du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), créé à l'initiative du Sénat, sur un projet de loi, soit en modifiant ledit projet de loi, soit en justifiant précisément son maintien, comme c'est actuellement le cas pour les projets de textes réglementaires ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion